



CCE d'Automne Du 06 Novembre 2013

D'entrée de jeu, la secrétaire de séance demande une modification de l'ordre du jour pour avancer l'exposé de l'expert comptable du CCE (APEX) et la nomination d'un expert comptable pour l'année 2013.

La Direction ne comprends pas, rechigne parle de stratégie, mais finit par valider (pas le choix en définitive).

Exposé de l'expert comptable sur la Rémunération et la Participation.

- Les salaires des employés et AM (essentiellement « chefs de secteur ») sont homogènes et très proches des minimas. L'avancement salarial est essentiellement lié à l'ancienneté. « Politique salariale » que nous connaissons bien chez Easydis.
- Les salaires des AM et cadres (surtout à partir du niv.6) sont hétérogènes liés aux parcours très différents des individus, mais aussi à une promotion salariale individualisée.

Focus sur Easydev.

- Enormes disparités entre les entrepôts : en interprétant, nous pourrions signaler le fait qu'il est beaucoup plus facile de toucher une prime en travaillant sur un site plutôt que sur un autre... La Direction n'interviendra pas...
- Le fait de toucher la prime reste essentiellement lié à l'âge : plus on a de l'ancienneté, moins on touche. On s'en doutait fortement, mais aujourd'hui, preuve est faite.

La Participation.

Concrètement, le calcul de la Participation reste très complexe et difficile à appréhender pour nous. Il semble que, si ce calcul a été correctement effectué en 2012, le résultat final et donc l'enveloppe que nous touchons est essentiellement liée aux entreprises qui sont intégrées au périmètre, base du calcul de la Participation.

Pourquoi certaines entreprises intègrent ce périmètre ? Pourquoi d'autres le quittent ? Comment cela peut-il impacter notre Participation ? A ces questions, les réponses sont floues.

Nomination de l'expert comptable.

Le cabinet APEX est reconduit à l'unanimité.